



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Etablissements

Question écrite n° 10208

### Texte de la question

M Jean-Claude Mignon attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé des handicapés et des accidentés de la vie, sur la situation des adultes multihandicapés. Ces personnes rencontrent en effet des difficultés de plus en plus grandes pour trouver un lieu d'accueil, plus particulièrement dans la région Île-de-France. Malgré la réalisation d'un certain nombre d'établissements de type MAS et foyer de vie, les besoins restent très importants. Les instances départementales limitent donc l'admission des adultes dépendants aux seules personnes domiciliées dans le département. Il s'ensuit que, faute de places dans leur département ou leur région d'origine, beaucoup d'adultes dépendants se retrouvent placés hors région, loin de leurs familles, en province ou à l'étranger, ou bien en hôpitaux psychiatriques. Quand aucune solution n'a pu être trouvée, ils restent dans leurs familles qui s'épuisent. De plus, un problème de manque de personnel se fait cruellement sentir et vient aggraver la situation de ces défavorisés. Il serait donc nécessaire d'envisager d'une part une prise en charge de la population handicapée, non plus au niveau départemental mais au niveau régional. D'autre part doubler le nombre des places d'accueil pour répondre aux demandes. Les associations concernées souhaitent par ailleurs la création d'une instance de concertation régionale, comportant des représentants de l'Etat, de la région, des départements et des associations afin de mettre en place un programme régional de prise en charge des besoins des personnes multihandicapées dépendantes de la région d'Île-de-France. Il lui demande en conséquence de lui faire connaître les mesures envisagées en faveur de cette catégorie de personnes si démunies et défavorisées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mignon Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10208

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** handicapés et accidentés de la vie

**Ministère attributaire :** handicapés

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 1989, page 939